

Assemblée générale de Défense de la langue française qui devait avoir lieu le 28 mars 2020

Rapport moral 2019

Introduction

La soixante-deuxième assemblée générale de Défense de la langue française est maintenant réunie. L'année 2019 aura encore été une année difficile pour notre association. Nous avons, une nouvelle fois, dû faire face à une diminution du nombre de nos adhérents et par là de nos ressources financières. Cela ne nous a pas empêché de maintenir notre activité avec enthousiasme et conviction.

Les adhérents

En 2019, nous avons enregistré 164 nouvelles adhésions. Vous trouverez en annexe de ce rapport l'analyse détaillée de ces nouveaux adhérents et la liste de ceux qui se sont employés à les gagner à notre cause, car il faut les féliciter et plus particulièrement :

- les membres de la délégation de Touraine (20), de Franche-Comté (14), de Champagne-Ardenne (11) ;
- les membres de la délégation du Gard (7), du Cher (5), de Haute-Normandie (5), du Lot (5), des Pays de Savoie (5) et de la délégation de Lyon (4).

La revue

Les numéros 271 à 274 de l'année 2019 ont été tirés à 3 000 exemplaires. Comme toujours, la revue est envoyée à l'imprimeur dans son état définitif. Pour la couverture, Anne Broomer nous a offert une interprétation de *La Lecture* de Renoir et les pages intérieures ont été illustrées par les dessins humoristiques de Jean Brua, les photos prises par Madly Podevin, Jean-Marc Schroeder, Catherine Verret-Vimont et la Marine nationale.

Sur la 2^e de couverture du numéro du 3^e trimestre, nous avons, comme chaque année, reproduit les logos des mécènes de nos concours. Notons à cet égard que grâce à Jacques Dhaussy, l'Association des écrivains combattants a offert quarante exemplaires d'*Armand, le petit académicien*, et que grâce à Jean-Joseph Julaud, les éditions First ont offert soixante livres.

Gaston Bernier, Marceau Déchamps, Monika Romani et Nicole Vallée se sont chargés des « Nouvelles publications » ; Françoise Merle, des « Brèves », Corinne Mallarmé, des « Échos ».

Le comité de lecture s'est réuni trois fois chaque trimestre, pour choisir les articles, en corriger et en raccourcir quelques-uns. Nos dix correcteurs – Nicole Gendry, Évelyne Abarbanell-Stransky, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Nicole Vallée, Jean-Pierre Colignon (qui répond aux dernières questions), Pierre Dérat, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel – ont traqué la moindre erreur... Ils méritent tous d'être remerciés, ainsi que tous les adhérents qui nous adressent des articles.

Franck Sudon a constitué un nouveau dossier pour la Commission paritaire des publications et agences de presse, qui ne nous avait octroyé un numéro de CPPAP que pour deux ans (c'est-à-dire la possibilité de bénéficier de tarifs postaux préférentiels pour l'envoi de la revue).

Actions

Nos deux concours

Le Plumier d'or, concours des élèves de 4^e

18 138 élèves provenant de 770 classes (233 établissements inscrits) ont participé au concours 2019. Près de soixante lauréats ont été accueillis, le 15 mai, avec leurs parents, leurs professeurs de français et les mécènes du concours dans le grand amphithéâtre Foch de l'École militaire, par notre vice-président Jean Pruvost et toute l'équipe des concours (Catherine Bonnet, Geneviève de Bourayne, Douglas Broomer, François Delarue, Claude Gangloff, Gilles Grollemund, Marie Laurence de Lavénère, Annie Léger, Françoise de Oliveira, Annie Sagalow, Franck Sudon, Dominique Vadet et Claude Wallaert).

La Marine nationale, qui depuis l'origine apporte son soutien à ce concours, était représentée notamment par le capitaine de vaisseau Postec, commandant du Centre d'études stratégiques de la Marine. Mme Emmelene Landon, membre des écrivains de Marine, a accepté de rédiger un texte sur le sujet de l'expression écrite proposée aux candidats : « L'hiver ».

Le jury a tenu à récompenser également tous les candidats qui s'étaient distingués par la qualité de leur copie, chacun selon ses mérites. Ainsi, outre ceux des lauréats, 236 diplômes ont été décernés : 80 de Félicitations et 156 d'Encouragements. Les sept premiers, accompagnés de notre trésorier, Franck Sudon, et de notre secrétaire, Madly Podevin, ont été invités par la Marine nationale à passer quatre jours à Brest, dont deux sur le navire-école la *Grande Hermine*.

La Plume d'or, concours destiné aux élèves des Alliances françaises

Le voyage de la lauréate de La Plume d'or 2018 a été organisé par Corinne Mallarmé. Mariya Andreeva, jeune bulgare, a passé une semaine à Paris. Elle a été reçue au palais du Luxembourg, le 18 mars 2019 – en présence de l'ambassadeur de Bulgarie et de son attachée culturelle –, par Mme Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, qui parraine ce concours depuis 2015.

La Plume d'or 2019 s'est déroulée dans 126 Alliances sur les cinq continents, grâce à Mme Laurence Lalatonne, responsable des activités culturelles de la Fondation Alliance française et grâce à M. et Mme Claude Gangloff qui ont établi les contacts par internet, c'est-à-dire qu'ils ont prévenu toutes les Alliances françaises de l'étranger, recueilli les inscriptions et envoyé les épreuves préparées par l'équipe des concours, donc adressé des centaines de courriels.

Observation des médias

Jean-Marc Schroeder continue à prendre contact avec les médiateurs des principales chaînes publiques, pour les sensibiliser aux fautes de langage et à l'abus d'anglicismes comme à l'usage inutile de mots anglais. Il fait remonter les signalements qu'on lui transmet directement par courriel aux responsables de TF1, de toutes les chaînes de France Télévisions, et de M6, qui, à leur tour, se sont engagés à les examiner avec le fautif lui-même.

Carpette anglaise

L'académie de la Carpette anglaise, à laquelle appartiennent trois de nos administrateurs, Marc Favre d'Échallens, qui en est le secrétaire, Guillemette Mouren-Verret et Marie Treps, a décerné son prix 2019 à La Banque postale (filiale de La Poste), pour son offre de banque mobile dénommée « Ma French Bank », accompagnée d'une campagne publicitaire de sabotage linguistique. Le prix spécial à titre étranger a été attribué à Ursula von der Leyen pour tenter d'imposer la seule langue anglaise dans les textes officiels émanant de la Commission européenne. Marc Favre d'Échallens s'est chargé – comme chaque année – de la médiatisation de ce prix.

Application de la loi du 4 août 1994

Une délégation de DLF, composée de Marceau Déchamps, Marc Favre d'Échallens et Franck Sudon a rencontré le défenseur des droits, Jacques Toubon, le 11 janvier. Cette délégation a témoigné de l'application de la loi du 4 août 1994, relative à l'emploi de la langue française et a demandé l'intervention de l'ancien ministre dans des dossiers importants (voir DLF n° 271).

Le 29 janvier, la même délégation, à laquelle s'était joint Philippe Reynaud, président de la délégation des Pays de Savoie, s'est rendue à l'invitation du nouveau délégué général à la langue française et aux langues de France, Paul de Sinety, et lui a présenté nos actions en faveur de la langue française et pour l'application de la loi. La DGLFLF nous accorde un important soutien financier, vital pour notre association.

En 2019, le secrétariat de DLF a fourni conseils et renseignements sur l'application de la loi ; il a recueilli des plaintes et des objets litigieux ; il a rédigé et envoyé de nombreuses lettres ou courriels de mise en garde et a suivi l'exécution des engagements pris par les contrevenants.

En 2019, nous avons saisi à deux occasions les services de la répression des fraudes (DDCCRF) (sans réaction). Nous n'avons pas engagé d'action directe en justice, mais cette possibilité reste ouverte et nous en userons si nous le jugeons nécessaire. La délégation DLF des Pays de Savoie est particulièrement active pour veiller à l'application de la loi. Elle poursuit plusieurs actions en justice :

Participation aux actions anti « Black Friday » qui a donné lieu à un article dans *Le Dauphiné libéré* » et un entretien à RCF Savoie.

Envoi de différents courriers ou courriels en lien avec le respect de la loi Toubon.

– Poursuite des recours de 2018 auprès des DDPP (direction départementale de la protection des populations) contre des enseignes privées, ou des collectivités publiques qui ne respectaient pas la loi Toubon.

- Préparation d'un recours gracieux, et éventuellement de contentieux à l'encontre d'une formation 100 % en anglais à Chambéry, à Annecy (demande préalable au rectorat pour qu'il nous fournisse les accréditations).

Les autres délégations sont vivement encouragées à suivre son exemple.

DLF a participé/soutenu plusieurs pétitions signalant les atteintes faites à la langue française, notamment dans l'enseignement ou pour la carte « Navigo Easy » lancée par Valérie Pécresse.

Quelques adhérents rappellent directement la loi aux contrevenants, par lettre ou par courriel, voire oralement.

Notre revue donne une place significative à l'application de la loi dans les rubriques « Tableau d'horreur » et « Tableau d'honneur », et dans des articles didactiques.

Face à l'invasion de l'anglais dans tous les domaines de la vie des Français et au danger qu'elle représente pour la survie de notre langue, il importe que tous les adhérents restent mobilisés pour l'application de cette loi qui nous permet encore de résister.

Jean-Marc Schroeder reste en contact avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques, pour que la langue française soit respectée et mise en valeur lors des JO de 2024.

Notre site internet et l'activité sur la toile

Roland Renaud-Boué met à jour et enrichit bénévolement le site de DLF. Dès la sortie de la revue sur papier, Roland y insère deux articles, ainsi que les « Nouvelles des délégations », les « Nouvelles publications » et les publications de nos adhérents...

– Véronique Likforman continue à alimenter la page DLF sur Facebook :

www.facebook.com/DLF.internationale/. Elle relance un appel à tous et plus particulièrement aux délégations pour l'aider à l'alimenter.

– Claude Dufay administre et modère le forum consacré à la langue française dont un lien est donné sur la page des sites à visiter.

– Achour Boufetta, sur sa page Facebook, donne des conseils de vocabulaire et de grammaire ;

– Thierry Brayer (délégation des Bouches-du-Rhône), Adrienne Dauprat (délégation de l'Allier), Véronique Likforman (délégation de Bruxelles-Europe) alimentent le site internet que chacun a créé ;

– Michel Dutilleul publie, entre autres, des textes en faveur de la langue française, sur son site : « La tempe sur le titre » ;

– Bernard Fripiat diffuse sur YouTube de petits films sur les difficultés de l'orthographe ;

– Jean Pruvost tient une chronique ponctuelle sur le site du *Figaro littéraire* ;

– Anne Rosnoblet écrit des articles pour son site « francaissansfautes » ;

– Marie Treps alimente sa page FaceBook sur laquelle elle mentionne DLF, comme Jean-Pierre Colignon sur son site, intitulé « Langue française et Culture – Culture générale et humour ».

Les délégations de DLF

Philippe Le Pape, administrateur correspondant des délégations, va nous décrire les nombreuses activités de la majorité d'entre elles. Son compte rendu sera publié dans la revue.

Les cercles

Plusieurs cercles sont très actifs, notamment le Cercle franco-allemand Goethe, qui, pour soutenir le plurilinguisme, organise tous les quinze jours une séance de conversation dans les bureaux de DLF ; le cercle Paul-Valéry, qui se charge de la préparation de la revue, et le Cercle des enfants. Sa présidente, Françoise Etoa – au nom de DLF et avec le soutien de nombreux mécènes – a remis, le 8 mars 2019, deux cents bicyclettes aux associations féminines de Mora, au Cameroun. De plus la première pierre de la supérette solidaire, lieu d'échange, de commerce et d'enseignement, pour les veuves et orphelins de guerre (voir *DLF* n° 274, p. 5) y a été posée ce jour-là.

Les dictées

Pour faire connaître DLF, nous avons offert des abonnements d'un an à notre revue aux lauréats des dictées rédigées ou organisées par nos adhérents :

- Jean-Charles Forestier à Saint-Coulomb ;
- Françoise Michel et Daniel Joly, pour la délégation de Lyon ;
- Pascal Mignerey à Versailles ;
- notre administrateur Jean-Pierre Colignon, dans l'ordre alphabétique : à Antony, Avrillé, Blois, Bonsecours, Bordeaux, Honfleur, au Croisic, à Leucate, au Maroc, à Nantes, Paris-18^e et Paris-7^e, Roche-la-Molière, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Nazaire, Sèvres (dictée européenne en vidéodiffusion, destinée aux étudiants), Sorèze, Tours, ainsi que pour l'association À la croisée des mots, l'Association des écrivains combattants et pour les éditions Gallimard.

Les déjeuners parisiens

Corinne Mallarmé a invité Lorant Deutsch, Jean Pruvost, avec sa guitare, Julien Soulié et Marie Treps (pour leurs nouveaux ouvrages respectifs sur la langue française).

Nos administrateurs et nos adhérents

- ont participé à une émission sur la langue française : Jean-Marc Schroeder (pour France Ô, 20 janvier), Jean Pruvost (France Inter, 28 janvier), Nicolas Le Roux (Europe 1, 31 mai), Jean-Joseph Julaud (France Inter, 28 janvier et 2 octobre), Philippe Reynaud, président de la délégation des Pays de Savoie (RCF, 28 novembre), Marie Treps (Arte, 14 juin ; France Inter, 22 juin ; France Bleu Lorraine, seize chroniques durant l'été ; RTL, 28 novembre). Signalons aussi qu'un reportage sur Laurent Nardi a été diffusé au cours du « Journal de 13 heures » de TF1, le 20 mars).
- assurent des émissions de radio consacrées à la langue française :
 - Jean Pruvost, présente chaque matin « Un mot, un jour » sur RCF et « Étymologie de l'actu » sur France bleu Île-de-France ; il offre une chronique le vendredi à Radio Notre-Dame ; il enregistre chaque semaine « Doc dico » pour MOUV' (émission rediffusée du lundi au vendredi) ; il rédige une chronique de langue, chaque samedi dans *La Croix*, une autre pour la revue mensuelle de l'AMOPA et la page « Les mots de A à Z » du mensuel *Femme actuelle Jeux*.
 - Bernard Leconte, tous les lundis sur RCF anime « La Baraque à livres » ;
 - Jean-Joseph Julaud a assuré, jusqu'en juin, une chronique hebdomadaire sur la langue française dans l'émission de Sophie Davant *C'est au programme* sur France 2.
 - Alain Roblet enregistre les chroniques « En français correct », qui sont diffusées chaque semaine sur RCF en Berry, RCF Nièvre, Radio-Résonance, Radio Fréquence Morvan et sur Radio Avallon ;
 - chaque mois, pendant une heure, notre administrateur Michel Mourlet et Catherine Distinguin présentent « français mon beau souci » sur Radio Courtoisie ;
 - Marc Favre d'Échallens participe à cette émission, informant les auditeurs des actions menées par DLF et les autres associations de défense du français. Il demande aux auditeurs de cette radio d'agir concrètement pour la défense et l'illustration de la langue française, par exemple, de vérifier l'évolution de la présence du français dans les lieux touristiques, notamment à l'étranger, pour intervenir éventuellement auprès des ambassades ou consulats présents dans les sites concernés.
 - Sur cette même radio, Albert Salon anime « Le français en partage ».
 - Bernard Fripiat présente « Le mot de la semaine », chaque dimanche sur Europe1.
 - Signalons que *Le Berry Républicain* (quotidien du Cher) relate chacune des actions et animations de la délégation du Cher.
- Louis Bachoud est chargé par le conseil d'administration de représenter DLF au sein du projet de « francophonie économique ».
- Nadine Cazes, ancien professeur de bureautique, aide Madly une demi-journée par semaine !
- Marceau Déchamps a :
 - écrit aux uns pour les accueillir au sein de l'Association, à d'autres pour les féliciter de leur action ou de leur vigilance, à d'autres encore pour regretter qu'ils nous quittent en raison de l'invasion du globish ou sous prétexte que « la langue française est de plus en plus mal traitée » !
 - envoyé des publismessages aux 1 300 adhérents internautes, pour les inciter, par exemple à boudier les opérations « French Days » et « Black Friday » adoptées par de grandes enseignes (américanisation de la communication commerciale) ;
 - envoyé un message, avant Noël, à tous les internautes de DLF pour qu'ils privilégient les magasins qui respectent notre langue et communiquent en français ;

– fait envoyer des dizaines de lettres de protestation pour infraction à la loi du 4 août 1994 ou pour abus de l'anglais. Préparées par Marceau, ces lettres ont été relues par Pierre Dérat. C'est Marceau qui reçoit tous les messages des internautes, y répond ou les redistribue aux destinataires. C'est lui encore qui gère les inscriptions et règlements par Paypal. C'est lui, enfin, qui vérifie régulièrement la bonne saisie informatique des écritures de trésorerie !

- François Delarue fait renaître le Cercle Ambroise-Paré (médecins).
- Jean Pruvost organise la Journée des dictionnaires (la 26^e, en 2019 !).
- Anne Rosnoblet a tourné deux vidéos, diffusées sur YouTube, pour expliquer comment faire correctement les liaisons avec les sommes en euros, et a publié un article sur DLF dans le *Bulletin des Anciens élèves de l'ESIT* (École supérieure d'interprètes et de traducteurs). Elle s'est manifestée auprès du magasin Celio des Champs-Élysées, dont la signalétique élémentaire (orientation, affichage promotionnel) était entièrement rédigée en anglais. Après deux lettres et deux visites sur place, la situation ne s'était que partiellement améliorée en fin d'année (la signalétique restant en anglais).
- Jean-Marc Schroeder et Franck Sudon ont rencontré le directeur général adjoint du COJO à propos du *Guide pratique : Vingt ans de promotion de la Francophonie* et de la Charte olympique.
- Frank Sudon, en plus de sa charge de trésorier et d'organisateur du Plumier d'or, prend une part active aux réflexions et aux démarches diverses de notre association. Franck Sudon, avec une incomparable discrétion et une immense gentillesse, est partout et s'occupe de tout !
- Marie-André Balbastre et Joël Conte, ainsi que Raymonde Jaccod (en Espagne) organisent des concours de poésie ;
- Ange Bizet, Axel Maugey, Jean Pruvost... témoignent de la vitalité de la langue française au long de conférences.
- Riana Le Gal a écrit à plusieurs mairies parisiennes en leur proposant d'organiser une dictée pour les étudiants. Seule, Mme Florence Berthout, maire du 5^e, lui a répondu « positivement » en acceptant la tenue d'une dictée... pour les scolaires (6 mars 2020)... à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme !
- Certains de nos adhérents président une autre association : Serge Dubief, l'Association France-Québec de l'Essonne ; Edgar Fonck, l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre ; Daniel Miroux, l'Alliance Champlain ; Thierry Priestley, Demain nos langues ; Alain Ripaux, Francophonie force oblige ; Hélène Tirole, Le mot dans tous ses arts ; Christian Tremblay, l'Observatoire européen du plurilinguisme ; Albert Salon, Avenir de la langue française ; Christian Watine, l'Association Le Nénuphar...

Les publications de nos adhérents

Plusieurs de nos adhérents ont publié des livres sur la langue française en 2019 :

- Sandrine Campese : *Petit Dictionnaire insolite des aponymes* ;
- Jean-Pierre Colignon : *Dictionnaire orthotypographique moderne et Comment dire ?... Sachez utiliser les figures de style en fonction de vos besoins* ;
- Bernard Fripiat (avec Laurent Petitguillaume) : *L'Orthographe en BD* ;
- Jean-Joseph Julaud : *10 Règles de français pour faire 99 % de fautes en moins* ;
- Daniel Miroux : *Lexique français-iaai/iaai-français* ;
- Jean Pruvost : *Les Secrets des mots* ;
- Marie Treps : *La Prune et Les Mots voyageurs* (réédition).

Notre prix Richelieu

Le prix Richelieu 2019, qui récompensait un journaliste de radio, a été attribué à Wendy Bouchard (Europe 1) et Mathieu Vidard (France Inter). La cérémonie de remise du prix s'est tenue dans les salons de Boffrand du palais du Luxembourg. Notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, et nos vice-présidents Christophe Faÿ et Jean Pruvost y ont accueilli également Mme Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, M. Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, et plusieurs autres personnalités.

Objectifs 2020

Le soutien financier de la DGLFLF est accordé à notre association pour financer notre action en faveur de l'application de la loi du 4 août 1994 (texte de loi disponible sur le site DLF). Il importe de plus en plus que nous justifions de notre activité dans ce domaine. Notre secrétariat multiplie les envois de lettres et de messages pour informer ou mettre en demeure les contrevenants. Pour cela, il faut que des éléments probants lui soient fournis par les adhérents : documents en cause, photographies, date et lieu du constat.

Il faudra de nouveau tenter de faire travailler ensemble les associations agréées pour centraliser les efforts sur des objectifs primordiaux.

Les adhérents peuvent également agir de leur côté par message et par lettre. Une copie de ces interventions doit nous être communiquée afin d'enrichir notre dossier d'activités.

Rappelons que nous devons toujours observer la plus grande courtoisie dans nos interventions. Il est primordial que de nombreux adhérents se sentent impliqués dans cette action.

L'équipe du Plumier d'or et de La Plume d'or poursuit ses efforts pour accroître la participation et s'attache à conserver aux remises des prix leur lustre très apprécié.

Organisée par Riana Le Gal et concoctée par Jean-Pierre Colignon, la « Dictée en herbe », pour 120 élèves de CM1 et CM2 du 5^e arrondissement de Paris, a été une réussite, le 6 mars. Les correcteurs, majoritairement membres de DLF, y ont largement contribué. Riana Le Gal est désormais chargée par le conseil d'administration d'organiser des dictées pour les étudiants ou pour les plus jeunes.

Le prix Richelieu 2020, destiné à un journaliste de la presse écrite, a été de nouveau attribué à deux journalistes : Monique Raux et Étienne de Montety. Nous préparerons le prix Richelieu 2021 qui récompensera un journaliste de télévision.

Marc Favre d'Échaliens organisera au mois de décembre la Carpette anglaise 2020, en collaboration avec les associations et les personnalités participantes.

Véronique Likforman, pour compléter la visibilité de DLF sur internet, alimentera – avec l'aide de tous – la page Facebook de DLF.

Anne Rosnoblet souhaite tourner des vidéos pour des canaux grand public, afin de faire comprendre et entendre les liaisons « obligatoires ». Elle désire également intervenir directement dans les écoles et collèges, mais il s'avère très difficile de prendre contact avec les directeurs d'établissement, qui ne semblent pas manifester un grand intérêt pour cette question. Des négociations étaient en cours au tournant de l'année avec l'université Paris II-Assas.

Jean-Marc Schroeder poursuivra ses contacts avec le Comité d'organisation des JO en vue de l'adoption d'une charte linguistique pour 2024.

Il nous faudra en outre :

- poursuivre notre action quotidienne de défense et de promotion de la langue française ;
- augmenter le rythme des adhésions ;
- encourager les adhérents à créer de nouvelles délégations en province ou à l'étranger ;
- poursuivre notre action pour l'application de la loi du 4 août 1994 et amplifier la mobilisation de nos adhérents.

Conclusion

L'année 2019 a été bien remplie, malgré les difficultés financières évoquées en introduction. Pour accentuer en 2020 l'efficacité de nos actions au service d'une cause essentielle pour l'ensemble de la nation et pour la francophonie, mais aussi pour convaincre et recruter de nouveaux défenseurs de la langue française, nous avons besoin de l'imagination et de la disponibilité de chacun d'entre vous. Donnez-nous vos idées. Venez nous aider. C'est en agissant et en étant optimiste pour l'avenir de notre langue que nous gagnerons notre combat.

Guillemette Mouren-Verret
secrétaire générale

LES 164 NOUVELLES ADHÉSIONS DE 2019

dont 6 couples et 3 étrangers

Analyse

Dans les délégations = 136

Bordeaux ¹	:	2	Loir-et-Cher	:	1
Bouches-du-Rhône	:	3	Nantes	:	2
Champagne-Ardenne ²	:	11	Lot ⁸	:	5
Charente-Maritime	:	1	Lyon ⁹	:	4
Cher ³	:	5	Nord-Pas-de-Calais ¹⁰	:	1
Franche-Comté ⁴	:	14	Paris et Île-de-France ¹¹	:	48
Gard ⁵	:	7	Pays de Savoie ¹²	:	5
Haute-Normandie ⁶	:	5	Touraine ¹³	:	20
Hautes-Pyrénées ⁷	:	2			

Adhérents informateurs pour les délégations

1. Bruno Sesboué, Alain Sulmon. 2. Karin Ueltschi (3), *L'Union*, M. Dargaud (†), Forum des associations. 3. Didier Izert, Alain Roblet (*Le Berry républicain*). 4. Claude Adgé, Anne Buissonnier, Laurent Depierre, Le Plumier d'or (2). 5. Jean-Pierre Colignon (2), Miren Lacassagne, salon du livre de Saint-Amboise. 6. Marceau Déchamps, Michel Gouy. 7. Jeanne Courtès, André Jacob. 8. Gilles Fau. 9. Robert Bordenave, Liliane Gille. 10. Alain Sulmon. 11. Louis Bachoud, Lionella Besson, Ange Bizet, Robert Bordenave, Lucien-Paul Cauvin, Marise Cazé (2), Jean-Pierre Colignon, Michel Combastet, Jacques Dhaussy, Colette Doulcier, Christian Dulcy, Philippe Jullian, Gabriel Mélikian, Corinne Mallarmé, Marie-Louise Manson, Guillemette Mouren (2), Françoise de Oliveira, Guy Péricart, Jean-Pierre Petit, Christian Petitjean, Paule Piednoir, Madly Podevin (2), Jean-Max Roy, Albert Salon, Carpette anglaise, dictée de Sèvres, Journée des dictionnaires, librairie Walden, Radio Courtoisie, revue *DLF*. 12. Philippe Reynaud (4), Marc Richard. 13. Micheline Ferreira da Silva, Philippe Le Pape (5), Le Plumier d'or, salon Lingua Fest (2).

* * * * *

Adhérents informateurs hors délégations, dont étranger = 28

Jean-Claude Amboise, Gaston Bernier (2), Ange Bizet (2), Michèle Brullez, Claire-Odile Dramart, Marie-Paule Garnier, Michèle Hubert, Gabriel Mélikian, Roland Sauvaget, Karin Ueltschi, Alain Sulmon, ambassade de France à Bangui, internet, revue *DLF*.